

Réf: Dossier N° 142708

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAK BTP »

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory zone 4, rue
Docteur Calmette, non loin de l'immeuble hippocampe., Lot
117, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 07 septembre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 14 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAK BTP »

Objet : Construction Bâtiment, Travaux publics, Architecture, Réhabilitation et rénovation bâtiment, Génie civil, Fourniture de matériels de construction, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory zone 4, rue Docteur Calmette, non loin de l'immeuble hippocampe., Lot 117, Ilot 73

Dirigeant(s) : M KOUAME KOUAME ALEXIS (COGÉRANT), M ATTOUGBRE KONAN JEAN MARC (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05295 du 20/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42787/GTCA/RC/2022 du 20/09/2022

